



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

CHU

Question écrite n° 117982

Texte de la question

M. Alain Néri attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la situation difficile du centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, et en particulier son service de gériatrie (hôpital Nord). En effet, la restructuration de l'offre hospitalière engagée par les autorités de tutelle n'a pas été accompagnée des moyens financiers nécessaires. Cette situation budgétaire a des conséquences inquiétantes pour le personnel, les patients et les emplois (le manque d'aides-soignants est cruel). Même si le dévouement des personnels médicaux et non médicaux, au détriment de leur santé et de leur vie privée, permet aujourd'hui de garantir la qualité des soins rendus aux personnes âgées, il lui demande de bien vouloir mettre en place les moyens nouveaux nécessaires qui permettront la mise en oeuvre des directives ministérielles en garantissant un service public de qualité et une réelle égalité d'accès aux soins pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117982

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1493